

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 09
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 30 mars 2023
Convocation affichée le : 30 mars 2023
Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHÉRI

Absents excusés : Franck SAMSON — Christian DARTOIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Céline ROUVRAIS — Séverine LEBRUN — Marie-Christine NOSLAND

Marie-Hélène BRANDILLY a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2023/25	Vote du budget primitif 2023 Budget Assainissement
---------------------------------	---

Le principe d'équilibre du budget, en dépenses et en recettes pour chacune des deux sections est respecté.
Monsieur Le Maire propose de voter le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

<u>SECTION FONCTIONNEMENT</u>	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>
104 167.58 €	80 533.22 €

Vu la sincérité des prévisions budgétaires pour l'année 2023 et des restes à réaliser arrêtés au 31/12/2022,
Vu les résultats du compte administratif 2022,

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2023 de l'assainissement.

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

Mme Brandilly

Marie-Hélène BRANDILLY